

## Fiche espèce N° 32

## Pipit rousseline

*Anthus campestris*

Code Natura 2000 : A 255

## Statut et protection

Directive Oiseaux : Annexe IConvention de Berne : Annexe IIStatut européen : vulnérableListe rouge nationale : à surveillerListe rouge LR : population régionale >25% de la population nationale de l'espèce.

## Description de l'espèce

Grand passereau élancé rappelant sous certains traits une bergeronnette. Dessus du dos et calotte à peu près unis brun pâle, dessous beige sans rayures parfois avec de légères stries assez fines sur les côtés de la poitrine. Net sourcil pâle. Chant simple composé de 2 ou 3 syllabes sonores et souvent accentuées : " tsirliih ... tsirliih ... tsirliih ...".



## Répartition en Europe



Jaune = estivant; Vert = sédentaire; Bleu = hivernant

## Distribution et tendance en France et en LR

L'espèce niche principalement dans la moitié Sud du pays, appréciant particulièrement la chaleur et la sécheresse du pourtour méditerranéen. L'effectif moyen français ainsi que sa tendance sont mal connus. La population de LR totaliserait plus de 25 % de l'effectif national et il semblerait qu'elle soit en déclin comme dans le reste de son aire européenne de répartition.

## Ecologie

- Habitat : milieux ouverts, plats, chauds et secs avec quelques buissons clairsemés et friches agricoles sèches.
- Alimentation : insectes et larves capturés au sol.
- Reproduction : construit un nid assez volumineux caché entre deux touffes d'herbe ou dans une broussaille. [mai-juillet]
- Migration : La totalité de la population hiverne au Sahel (départ à partir de la mi-août, retour début mai).

## Effectifs

(Effectifs min - max de 1999-2004/ effectif 2004)

	Bages - Sigean	La Palme
Nicheur strict	? / 68	? / 78

## Bilan sur le complexe lagunaire de Bages-Sigean

### ❖ Etat de conservation

Le Pipit rousseline est bien réparti sur l'ensemble du site de Bages-Sigean. En 2004, 34 couples ont été repérés précisément mais l'on peut estimer l'effectif réel à 40-50 couples. Il n'existe pas de tendance connue pour cette espèce sur ce site.

### ❖ Caractéristique de l'habitat

Elle fréquente les pelouses sèches même pentues des reliefs calcaires de l'île Saint Martin, du Roc de Conillac, du cirque de l'étang du Doul, ainsi que les dunes de Gruissan, et des friches agricoles sur Peyriac, Sigean et Narbonne. **[Cartes 16.1 à 16.4]**

### ❖ Menaces

- La fermeture des pelouses sèches méditerranéennes et des friches;
- L'utilisation intensive de produits phytosanitaires réduisant ses ressources alimentaires;
- La disparition des friches en milieu viticole.

### ❖ Mesures de gestion

- Conserver l'ouverture du milieu par le pâturage extensif;
- Favoriser des pratiques agricoles raisonnées;
- Conserver une proportion de friches en milieu agricole.

### ❖ Interaction avec d'autres espèces

Cette gestion est favorable à l'ensemble des passereaux insectivores nichant sur le site (Fauvette pitchou, Alouette lulu, ...).